



Vie et parcours d'Alain Fily

Déporté-Résistant mort pour la France le 16 avril 1945

LA FRANCE

La France est vaincue, l'ennemi foule son sol,
Ses enfants souhaitent et chantent sa délivrance,
Vers ses derniers défenseurs leurs espoirs s'envolent ;

Ô pays, quand redeviendras-tu notre France ?

Une France libre, victorieuse et noble,
Confiante en sa force, parée pour la vengeance,
Riche par ses industries, ses blés, ses vignobles ;

Ô pays, quand redeviendras-tu cette France ?

Tu vas connaître la famine, les misères,
Tes enfants subiront privations et souffrances,
Ils ont pensé bien être, fortune et carrière ;

Ô pays, quand redeviendras-tu leur France ?

Tu es leur mère et dans leur tristesse, leur douleur,

Ils n'ont pas un seul instant perdu confiance,

Tu es soutien, espoir ; tu es dans leur cœur.

Ô pays quand redeviendras-tu leur France ?

L'amitié rassemble encore tous tes enfants,
Oubliant vexation, douleurs, maux et malchances,
Ils sont encore des Français aimants et souriants ;

Ô pays, quand redeviendras-tu leur France ?

Nous sommes ici sous les yeux de l'envahisseur,

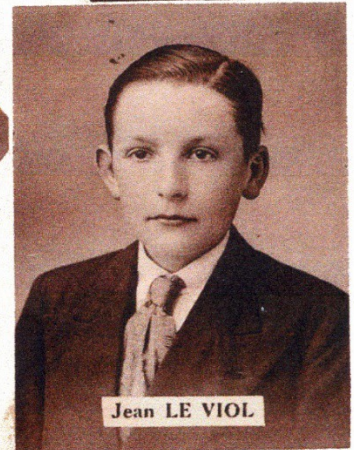
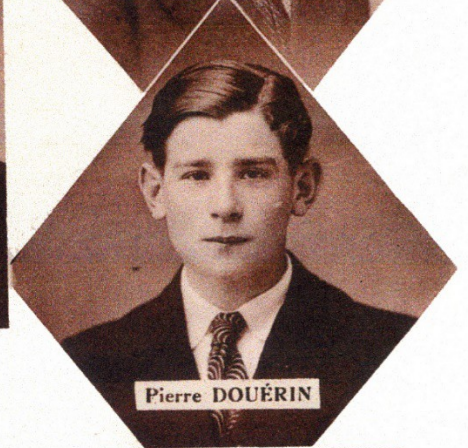
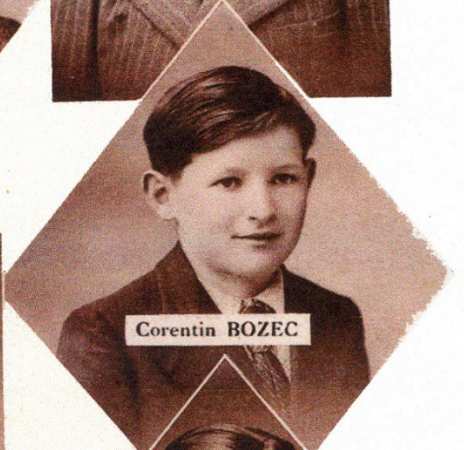
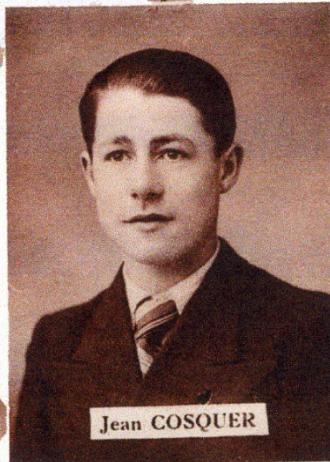
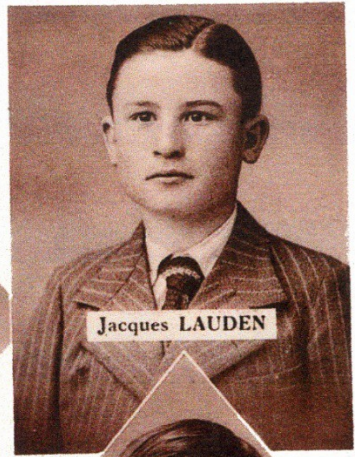
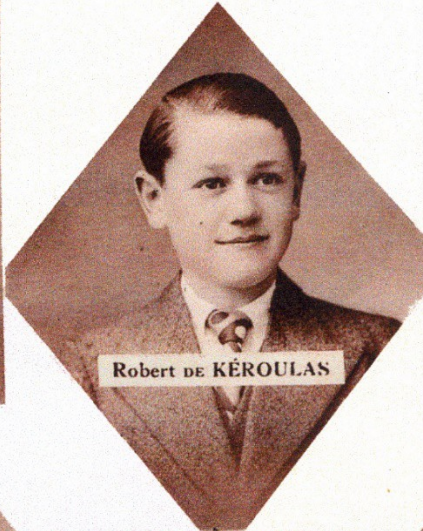
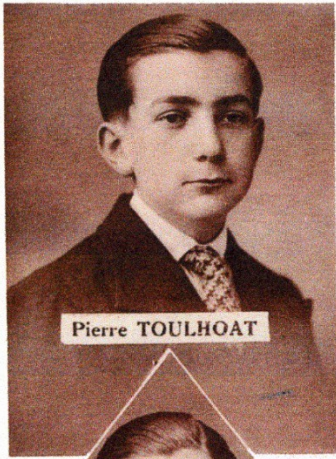
Animés des mêmes désirs, mêmes espérances,

Souhaitant qu'un jour retrouvant gloire et honneur,

Notre beau pays redeviendra notre France.
Vous vous souviendrez de la classe de Navale,
De ses membres, de son bureau, de sa présidence,
De ses « bahutages », de ses chahuts et *topals*,
Quand notre pays sera devenu notre France.
Nous nous souviendrons des gentes jeunes filles
Que les *topals* atteignaient à distance
Et plus tard nous dirons, qu'elles étaient bien gentilles
Comme nous, elles croyaient à l'avenir de la France.
Nos corps rouleront-ils au fond des océans ?
Connaîtrons-nous les déboires ou la chance ?
Serons-nous heureux, serons-nous morts ou vivants ?
Nous faudra-t-il mourir pour notre belle France ?
Nous accepterons tout, croyant à l'amitié,
A nos meilleurs amis de jeunesse et d'enfance,
A tous ceux qui n'auront pas notre inimitié,
A notre famille, notre foyer, notre France.

Alain Fily (06 ou 07/1940)¹

1- [DOC 2](#). Retranscription de la première partie d'un « poème » écrit par Alain Fily, d'après les renseignements que nous avons recueillis auprès de son neveu Alain Croissant de Kererven – Plogonnec ; ce texte date vraisemblablement de juillet 1940, alors même que l'auteur était encore élève en classe préparatoire de l'école navale au lycée Joinville de Brest.



Extrait du Palmarès du Likès (1937)

CLASSE DE SECONDE

Prix d'Honneur

Jean COSQUER,
Corentin BOZEC,
Joseph RUELLO,

de Coray.
de Plonéis.
de Pont-Scorff.

Excellence

SECTION A

Prix : Jacques LAUDEN, de Plogastel-St-Germain.
Acc. : Pierre TOULHOAT, de Quimper.

SECTION A'

Prix : Jean COSQUER, de Coray.
Acc. : Robert de KÉROULAS, du Juch.

CLASSE DE PREMIÈRE

Prix d'Honneur

Louis LE GARREC.
Jean LE VIOL.

de Beuzec-Conq.
de Kerfeunteun.

Excellence

Excellence : Pierre DOUÉRIN. de Plogonnec.
ex-æquo : Alain FILY. de Plogonnec.
Accessit : Sébastien POCHAT. de Guilvinec.

Biographie d'Alain Fily

Alain Fily est né à Plogonnec le 12 juin 1921. Fils de Alain Yves Marie Fily et de Anne-Marie Henry, agriculteurs.

Alain effectue une brillante scolarité au Likes, établissement lassalien de Quimper. Bachelier à dix-sept ans, il entre au lycée Joinville de Brest à la rentrée 1938, pour deux années en classes préparatoires au concours d'admission à l'École Navale. Il y aurait également suivi la Préparation Militaire Supérieure. Le 19 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Brest. Ce concours est alors interrompu et donc non-validé. L'École navale est contrainte de quitter Brest face à la poussée allemande. Les élèves de la promotion 1939 sont envoyés à Dakar et affectés deux mois plus tard.

La défaite de 1940 marque profondément Alain Fily. Le poème, qu'il rédige dans cette triste conjoncture, témoigne de cet accablement mais se révèle aussi porteur d'espérance. En cela Alain, homme d'action, ne se résigne pas à cette capitulation. Les élèves du lycée de Brest, préparant l'École Navale, ont fondé une association appelée « Flotte de Brest – Taupe Courbet » que préside Alain Fily.²

Ainsi, à l'occasion de la date symbolique du 11 novembre 1940, ses camarades et lui entreprennent de fleurir les tombes des aviateurs anglais abattus sur Brest. Repéré par l'occupant qui voit dans cette action concertée un geste de provocation, Alain est arrêté puis relâché. Cette courageuse action lui vaut les représailles de la hiérarchie militaire et académique sur quoi il est exclu de tout espoir de préparer un éventuel concours d'accès à l'École Navale, en dépit du soutien de ses professeurs.

Comme le témoigne son père dans une lettre datée du 14 novembre 1952, adressée au Ministre des Anciens Combattants, cette exclusion sera pour Alain ressentie comme une véritable injustice et ne sera sans doute pas étrangère à son entrée dans la Résistance.

Nous ne disposons que de peu d'informations sur le cursus d'Alain Fily entre 1940 et le 28 juillet 1943, date précise où il reçoit sa feuille de départ pour le STO³. Dans cette même lettre, son père évoque des études universitaires sur quoi il aurait obtenu une licence ès sciences mathématiques, vraisemblablement en juin 1942, sans que l'on sache dans quelle faculté il était inscrit. Toujours selon Monsieur Fily : « il lui restait encore un an d'études à faire car il venait de rentrer en 3^{ème} année d'élève ingénieur. »

A partir de ce 28 juillet jusqu'au 30 septembre 1943, Alain devient ipso facto un réfractaire au STO, contraint à la clandestinité. Cette période marque son entrée dans la résistance active à compter du 1^{er} octobre où il sert en qualité d'agent P1⁴ en tant que chef de secteur des « Corps Francs Vengeance ». Alain Fily, alias « René », recrute pour son réseau des groupes de Quimper, Quéménéven, Guengat, Plogonnec, Plonéis, Le Juch. Il structure et instruit les membres de ces groupes au maniement des armes et explosifs, au moulin de Kererven, proche de la ferme de ses parents. A ce titre, il participe à plusieurs opérations directes contre l'occupant. Il organise et participe à des actions de sabotage, (ligne SNCF Quimper / Quéménéven à Pont-Quéau), transporte des armes, distribue des tracts⁵.

2DOC_38 & DOC_39.

3Service du Travail Obligatoire.

4P1 : Agent de renseignement ou responsable qui travaille pour la résistance d'une manière habituelle Doc 10.

Durant cette période, Alain Fily, toujours dans les rangs du Corps Franc « Vengeance », est recruté par les services des Forces Combattantes Françaises Libres et officiellement reconnu comme Agent Actif P2, au titre de chargé de mission de 1^{ère} classe, correspondant au grade de capitaine⁶.

Il est repéré et traqué par les services de renseignement de l'Abwer et de la Gestapo comme le confirme le témoignage de Denise Tanguy, épouse Le Hénaff : « *Mon père, Yves TANGUY était boulanger à Toul-Golo. Une nuit, alors qu'il travaillait à sa fournée, des coups retentirent à la porte. Mon père s'empessa d'ouvrir ; c'était Alain Fily, à bout de souffle, qui demandait de le cacher car les Allemands étaient à ses trousses. Mon père le dissimula dans le fournil. Des bruits de bottes retentirent, les Allemands passèrent sans s'arrêter. Quelque temps après, les Allemands envahirent la maison, mais Alain Fily s'était échappé par une porte donnant sur l'arrière* ».

Alain Fily quitte un temps le maquis en janvier 1944. Il obtient un poste de professeur de mathématiques à l'école Saint-Yves pour la durée de l'année scolaire 43 – 44. Dans son témoignage du 4 novembre 1952, François LESCOP, Supérieur de l'école Saint-Yves affirme que « les activités de résistant de Alain Fily n'étaient pas ignorés de ses collègues ». Démasqué dans ses activités clandestines sur Quimper, Alain renonce à sa fonction d'enseignant le 25 avril 1944 et reprend ses activités de résistance en tant que de chef de secteur⁷.

C'est à ce titre que, le 20 mai 1944, rendez-vous est pris avec un groupe à la ferme du Gouérec en Quéménéven de sorte à mettre au point une opération de sabotage qui doit se dérouler dans la nuit du 20 au 21 mai. L'objectif porte sur les installations de la carrière du Hinguer qui fournit le sable destiné à la construction des blockhaus du « Mur de l'Atlantique ». Alain Fily ignore que l'un des membres du groupe a été arrêté la nuit précédente et qu'ils seront attendus... Cachés dans la ferme, Alain, alias « René » dans la Résistance et les membres du commando attendent le retardataire. Excédés par ce retard, Alain et cinq membres du groupe décident d'inspecter les environs afin de voir si l'homme en question n'est pas déjà présent sur les lieux. Le groupe sort de sa cachette, parcourt à peine 200 mètres, lorsque des rafales de mitraillettes crépitent. Cernés par la Gestapo et la feldgendarmerie, les Résistants sont arrêtés. Deux d'entre eux sont blessés dans l'action⁸.

Dans un premier temps, Alain est emprisonné à la prison Saint-Charles de Quimper, d'où il écrit à ses parents une lettre rassurante et confiante.

Alain leur tient les propos suivants : « Vous avez dû apprendre que la Feldgendarmerie de Châteaulin a ramassé des terroristes à Quéménéven la semaine dernière. J'ai été ramassé à Cast, ce même jour dans une ferme mais je n'ai rien à voir avec eux [...] Il rapporte également dans cette lettre : « J'ai été ramassé d'une assez drôle de façon, ce n'est pas du tout de ma faute, ce n'est pas une imprudence ; j'expliquerai cela par la suite. A retenir aujourd'hui : Je ne suis pas à plaindre et il ne faut pas se faire du mauvais sang pour moi : je suis ici comme réfractaire.⁹ »

5DOC_5 : demande d'attribution du titre de déporté-résistant & DOC_6 : attestation du mouvement « Vengeance ».

6P2 : Agent de renseignement ou officier responsable qui travaille en permanence pour la résistance. Sa promotion à ce grade ne sera reconnue qu'à titre posthume ; la date de prise de rang étant déterminée au 1 juin 1944. DOC_7.

7DOC_8 & DOC_9. DOC_22 : Alain Fily et son collègue Mathurin Queffelec.

8DOC_6, DOC_10, DOC_11, DOC_12, DOC_13, DOC_14.

9DOC_15.

Alain a-t-il des soupçons ? Pense-t-il avoir été dénoncé ? Ignore-t-il que l'un des membres de son maquis a été arrêté la nuit précédant sa propre arrestation ? Au moindre doute, il aurait très certainement annulé l'opération et dispersé ses groupes comme les mesures de sécurité l'imposent. Sa lettre laisse à entendre qu'il semble persuadé de pouvoir s'en sortir. Était-ce un excès de confiance de sa part ? Jouait-il son va-tout dans cette seule et unique lettre ?

Le résistant sait pertinemment que sa lettre sera lue et interprétée avant d'être expédiée à ses parents. Ce courrier est certainement un leurre destiné à l'Occupant.

Son codétenu, Jean-Yves Douarinou, qui vient d'être libéré, partage cette confiance première dans une lettre du 27 mai 44, elle-même adressée aux parents Fily : « Étant entré hier de la prison St. Charles, je vous écris quelques mots pour vous donner des nouvelles de votre fils qui était dans la même cellule que moi. Il est en bonne santé. [...] Je tiens à vous dire qu'il pourra se sauver, qu'il n'y a aucun danger pour lui en ce moment, mais qu'il devra aller en Allemagne comme étant réfractaire.¹⁰ »

Alain Fily quitte la prison Saint-Charles le 10 juin 1944. Transféré au camp Marguerite de Rennes, il n'y parviendra que le 17 juin 1944. Il y séjournera jusqu'à la date de son transfert vers la prison de Belfort. Il fera partie des déportés du dernier « convoi de Langeais » qui quitte Rennes le 3 août 1944, à moins de vingt-quatre heures de la libération de la ville¹¹. Le convoi n'atteindra Belfort que le 17 août. Ce lieu de détention constitue une zone transitoire vers la déportation.



Carte du dernier convoi parti de Rennes le 3 août 1944.¹²

Notons que l'arrestation d'Alain et sa déportation ne marquent pas, dans cette période de l'été 44, la fin des ennuis pour la famille Fily dont la ferme est investie par les Allemands le 23 juillet¹³.

¹⁰DOC_16.

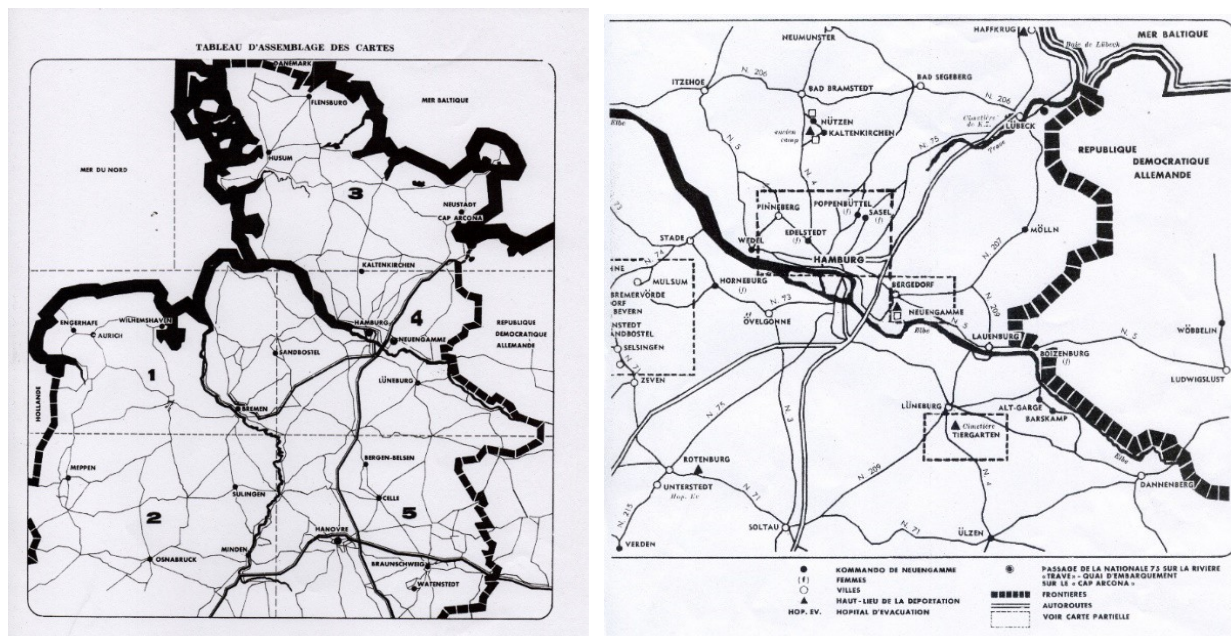
¹¹Wiki Rennes Métropole : www.wiki-rennes.fr

¹²DOC_17 : <http://memoiredeguerre.free.fr/convoi44/index.htm>

¹³ Le 23 juillet 1944, vers six heures, des soldats Allemands, très agressifs, car harcelés par la Résistance depuis le Débarquement du 6 juin, arrive à Kererven. La ferme était-elle surveillée depuis l'arrestation d'Alain ? A leur approche un groupe d'hommes « des résistants ? » qui étaient cachés dans un bâtiment se sauve à travers champs.

Immédiatement les soldats s'emparent des occupants de la ferme, les propriétaires Mr et M Fily, Mr et Mme Croissant, Anne Pérennou et Pierre Hémon les employés et les alignent le long du mur de la grange, en face de la

Alain Fily quitte Belfort le 29 Août 1944, dans un convoi à destination du KL Neuengamme¹⁴. Il arrive au camp le 2 septembre où lui est signifié son affectation au commando extérieur de Wilhelmshaven lequel devient opérationnel le 4 septembre 1944.



Localisation de Neuengamme¹⁵

maison d'habitation. Après que les soldats eurent fouillé la ferme, sans résultat, ils seront amenés à l'école des garçons de Plogonnec, casernement des soldats allemands. Pendant le trajet de Kererven au bourg, qu'ils firent à pied, ils échangèrent entre-eux en breton, c'est la maîtrise de la langue qui les a sauvés, car ils se mirent d'accord pour que tout le monde tienne la même version des faits, lorsqu'ils seront interrogés, ils ne reçurent ni boisson, ni nourriture tout le temps qu'ils passèrent enfermés dans l'école (*témoignage oral d'Anne Pérennou, 91 ans ; recueilli le 28 octobre 2017*). Pour ce qui concerne les femmes, nous avons des renseignements peu précis, le seul fait avéré est que Anne Pérennou fut relâchée en fin de journée pour traire les vaches et nourrir les cochons. Concernant Anne-Marie Fily et sa fille Cécile, il semblerait qu'elles furent libérées le lendemain. Michel Croissant et Pierre Hémon furent ensuite transférés à Kerlaz, dans les locaux de la Clarté qui abritaient un centre d'interrogatoires, ils furent libérés après quelques jours de détention.

Pour s'imprégner de l'état d'esprit qui habitait les membres de la famille Fily, il est bon de rappeler qu'au moment des faits, Alain est incarcéré depuis le 20 mai 1944, date de son arrestation à Quéménéven, il est emprisonné à Rennes, qu'il quittera le 3 août 1944 vers Belfort et que ses proches vivent dans l'angoisse du sort qui lui sera réservé.

14Fondation pour la Mémoire de la Déportation : <http://www.bddm.org/liv/details.php?id=I.267>.

15DOC_18 & DOC_19.

Situé sur la mer du Nord, Wilhelmshaven est un Kommando extérieur au camp de Neuengamme. Conçu en août 1944, il devient opérationnel au début de septembre 1944. Il comporte un effectif issu d'un convoi de 1 200 hommes dont 541 Français, parti du Fort Hatry de Belfort (convoi du 28 août au 1er septembre 1944).

Ce Kommando de la Kriegs Marine s'avère particulièrement dur et brutal. Les conditions de travail sont les plus rudes. La malnutrition associée à l'insalubrité des lieux, épuisent les déportés : « Le travail se faisait 24 heures sur 24, par deux équipes, une de jour, une de nuit, de 12 heures chacune, avec une pause d'une demi-heure pour ingurgiter une maigre pitance. A la suite des bombardements alliés, des équipes furent constituées pour déterrer les bombes non éclatées ou à retardement – j'en ai fait partie.¹⁶ »

L'avancée des troupes canadiennes sur le secteur amena les Nazis à évacuer le camp.

L'un de ses compagnons de déportation, Louis Conan, de la Forêt-Fouesnant, témoigne dans une lettre en date du 7 novembre 1952 que, lors de l'évacuation du « Commando », Alain Fily faisait toujours partie du détachement Wilhemshaven. Début avril 1945, il quitte à pied le commando ; débute alors une longue marche de la mort¹⁷.

Retournons au témoignage de Jacques Le Pajolec¹⁸ :

« Voici donc très brièvement résumé les étapes de l'évacuation du Kommando de Wilhelmshaven – Kriegs Marine.

1°/ Un premier convoi de malades et d'invalides quitte le camp par chemin de fer le 4/4/45 en direction de Neuengamme, ce convoi est presque entièrement anéanti par bombardement aérien à Lunebourg 2 ou 3 jours après.

2°/ Le 5 avril 45 départ à pieds du reste de l'effectif, nous passons par Varel pour arriver après 2 ou 3 jours de marche au camp de Bremen Farge (plusieurs décès, épuisement)

De nouveau sur la route le 11 nous subissons un mitraillage d'avions (des tués et des blessés)

Le 13 nous sommes à Hornebourg.

Le 16 nouvelle étape nous couchons dans une grange à Herbourg¹⁹. »

Ce témoignage est corroboré par celui de Raymond Gourlin²⁰ (Matricule 43 948) :

« Le 5 avril, de très bonne heure, nous sommes réveillés et regroupés sur la place d'appel. Nous sommes environ 650, solidement encadrés par les SS. Nous partons à pied, passons à Varel, traversons la Weser sur des bacs pour arriver trois jours après au camp de Bremen-Farge qui vient d'être évacué de ses occupants.

16Témoignage de Raymond Gourlin, (matricule 43948).

<http://www.campneuengamme.org/ng2/index.php/commander-le-livre-de-l-amicale/16-le-camp/histoire/72-wilhelmshaven>

17Témoignage de Louis Conan (DOC_20)

18DOC_21 : Témoignage de Jacques Le Pajolec (matricule 43714).

19Vraisemblablement : Harburg.

20http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire_deportation/temoins51/gourlin.htm#kommando

Nous y faisons une halte du 8 au 10 avril, avant de repartir en direction de Horneburg. En cours de route nous subissons un mitraillage occasionnant des pertes dans nos rangs.

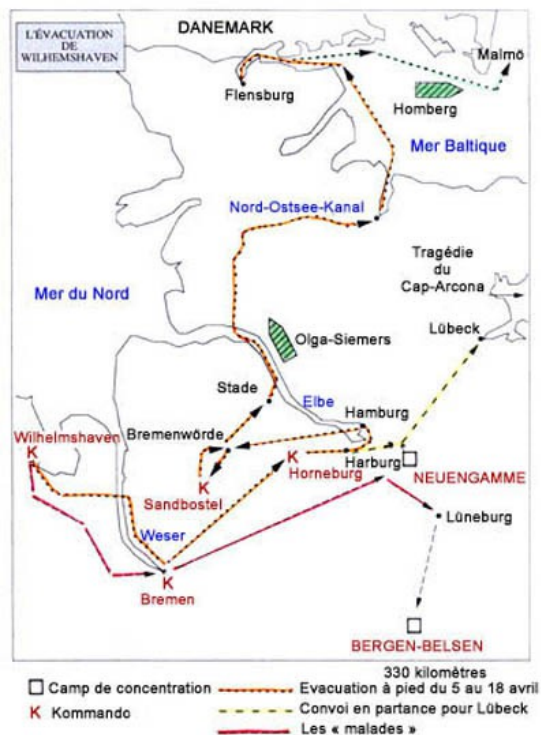
Le 12 avril, à Stubben, 80 déportés sont embarqués dans un convoi de wagons ayant pour destination Neuengamme. Mes camarades Malarne et Grandcolas en font partie. Ils mourront dans la baie de Lübeck.

Nous arrivons à Horneburg où nous restons du 13 au 15 avril ; il y a plusieurs décès.

Le 16 avril, nous couchons dans une grange du côté de Harburg.

Le 17 avril, nous arrivons à Hamburg. La ville est presque entièrement détruite. Nous stationnons devant une prison à moitié démolie et y voyons des rayés comme nous.

Pendant tout ce voyage, nous n'avons presque rien mangé ni bu. Je me souviens avoir bu dans une flaqué d'eau sur la route. Des détenus ont été tués par les SS pour avoir essayé de prendre des rutabagas dans les champs. Dans la traversée des villages, nous étions la risée des habitants (pas tous heureusement) et des enfants de 10/12 ans nous crachaient dessus et nous jetaient des pierres, encouragés par les SS. »



Evacuation du Kommando de Wilhelmshaven²¹

Le 16 avril, sur la route, aux environs de Harburg près de Hambourg, les déportés font halte dans une grange. Alain, très affaibli, ne puise aucune force pour repartir le lendemain.

21DOC_23 : http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire_deportation/temoins51/gourlin.htm#kommando

Bien que porté décédé à Flensburg par l'administration, tout porte à croire qu'en fait Alain Fily est mort dans la nuit du 16 au 17 avril, dans une grange située sur un tronçon de route de quelque 10 Km, entre Neugraben et Harburg.²²

Parmi les 541 déportés français qui appartenaient au Kommando de Wilhelmshaven,

- 269 sont morts en déportation dont 139 pendant l'évacuation du Kommando ;
- 99 ont disparu ;
- 173 ont survécu à la déportation et sont rentrés en France où 32 sont décédés peu après leur rapatriement des séquelles des mauvais traitements subis en déportation.

Tout compte fait, 600 déportés français seulement sur 11 500 revinrent de Neuengamme. Quand une patrouille anglaise pénétra dans le camp le 2 mai 1945, les SS venaient de l'abandonner.

Reconnaissance des droits et recherche du corps de Alain Fily

Dès lors que les autorités lui ont fait savoir, le 19 septembre 1945²³, qu'il n'y avait plus d'espoir que leur fils et frère rentre de Déportation, commence alors pour la famille Fily, plongée dans un deuil douloureux, un long et laborieux cheminement au service de la mémoire d'Alain Fily.

Madame Anne-Marie Fily, « Mère Courage », entreprend alors un vrai travail d'enquêtrice avec pour dessein de faire reconnaître auprès des autorités civiles et militaires l'action de son fils dans la Résistance et d'en faire consacrer les droits afférents.

Encore faut-il savoir que Turma-Vengeance est un réseau créé en décembre 1940 par le docteur Victor Dupont. C'est l'un des plus anciens mouvements de la Résistance intérieure française homologué au titre des Forces Françaises Combattantes. En dépit du lourd tribut payé à l'envahisseur en termes de chefs et membres déportés ou tués, le réseau Vengeance n'a été connu du grand public que tardivement après la Libération, alors même que d'autres organisations plus jeunes et de moindre importance, s'approprièrent la meilleure part de la reconnaissance nationale. Ce n'est qu'en 1946 que le réseau Vengeance se dévoile au grand public grâce à l'ouvrage du docteur François Wetterwald : « Vengeance, histoire d'un Corps Franc »²⁴.

22DOC_36 : Certificat de décès d'Alain Fily.

23DOC_33 & TXT_09 : Lettre 02 de madame Fily mère à Alma Schulz : [...] « Quand ce 19 septembre 1945 on est venu nous dire qu'il ne nous restait plus aucun espoir » [...]

24Page 294 : « Nous n'attendons pas des honneurs insignes, des récompenses exceptionnelles, des traitements de faveur. Nous ne nous apprêtons pas à jouer le rôle de héros nationaux. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/François_Wetterwald

<http://chantran.vengeance.free.fr/>

Le 17 décembre 1946, Anne-Marie Fily établit une « *demande de non rentré* » en vue d'obtenir la régularisation de l'état civil de son fils²⁵. Ceci étant acquis, elle entreprend dans les années 1947 – 1949 de rassembler auprès des compagnons d'armes de son fils, mais aussi auprès des autorités administratives, des témoignages, des certificats attestant de son engagement dans la Résistance²⁶. Sur quoi Alain Fily est pleinement reconnu dans son action de résistant, et restitué à titre posthume dans son grade de capitaine.

Toutefois, une demande d'attribution du titre de Déporté-Résistant, effectuée le 14 avril 1950 auprès du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, achoppe sur une divergence d'appréciation portant sur la situation statutaire d'Alain Fily au moment de son arrestation, sur quoi sa position de « clandestin » aurait été déterminée au titre de réfractaire au STO et non en raison de ses activités réelles de résistant.

Alors même que cette demande était jugée favorable au niveau départemental elle fut en définitive rejetée par la commission nationale et notifiée au demandeur le 3 octobre 1952²⁷.

Loin de se laisser abattre par ce coup du sort administratif, les parents Fily, après un recours circonstancié²⁸, impêtrent avec opiniâtreté, une seconde demande rapportée le 29 avril 1953, sur quoi la mention « avis favorable et attribution accordée » leur est enfin signifiée le 15 juillet 1953²⁹. Trois laborieuses années pour obtenir une simple carte de déporté-résistant !

Trois longues années, alors même que l'obtention de décorations avait déjà récompensé l'engagement d'Alain Fily.

Son activité résistante lui a valu une homologation au grade de capitaine F.F.C, le 7 août 1947. La Médaille de la Résistance lui a été décernée par décret paru au journal officiel du 13 Octobre 1946. Le 26 février 1951, il lui est notifié une citation à l'ordre du corps d'armée :

« Engagé au réseau ACTION VENGEANCE en octobre 1943, devient très rapidement grâce à ses qualités hors de pair et à son remarquable courage, chef de secteur d'actions immédiates, monte et participe à plusieurs opérations dangereuses, faisant toujours preuve d'un sang-froid remarquable. »

« Arrêté le 20 Mai 1944, déporté, meurt pour la France en camp de concentration le 16 Avril 1945. »

« Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de Vermeil. »

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Turma-Vengeance>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Vengeance_\(Résistance_française\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vengeance_(Résistance_française))

25DOC_24.

26DOC_25, DOC_7, DOC_10 & DOC_11, DOC_26, DOC_27.

27DOC_5.

28DOC_28 : courrier de monsieur Fily & DOC_11 : courrier du Lt-colonel Vic-Dupont.

29DOC_5 & DOC_29.

Enfin la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur lui est décernée par décret du 5 juillet 1951, publié au journal officiel du 7 Juillet 1951³⁰.

Tout en cherchant à faire prévaloir les droits posthumes du déporté-résistant, Madame Fily a déployé la même énergie dans la recherche du corps de son fils. Comme il a été dit précédemment, elle s'est évertuée à écrire aux rares survivants du camp de concentration de Neuengamme et même entreprit de les rencontrer. Les renseignements glanés auprès de ces déportés et ceux obtenus auprès des autorités militaires lui ont permis de retracer l'itinéraire du convoi de déportés jusqu'au lieu où son fils est supposé être décédé.

Bien déterminée à faire reconnaître et rapatrier le corps de son fils, Anne-Marie Fily est obsédée par le fait qu'une erreur pourrait se produire lors de l'identification de la dépouille. Ainsi prend-elle contact avec l'officier en charge des exhumations et identifications, le Capitaine H. Vigneron, chef de la section de recherches et de rapatriement³¹. Elle lui évoque dans une lettre les spécificités anatomo-pathologiques de son fils, susceptibles d'orienter les recherches du corps.

Suite à ses contacts auprès de ce responsable militaire, Madame Fily obtient successivement les adresses des familles Bottcher et Schulz qu'elle rencontre fin septembre 1949, lors de son « pèlerinage » dans le camp de concentration de Neuengamme. A l'issue de ce voyage en Allemagne, s'ensuit un échange épistolaire avec ces deux familles portant sur les circonstances qui précèdent le décès de son fils et la façon dont il a vécu ses derniers instants. En dépit de ses appels insistants auprès de la famille Bottcher pour obtenir des renseignements plus précis, elle n'obtient en définitive que peu de réponses à ses interrogations.

Il ressort de ces échanges que c'est probablement dans la grange des fermiers Bottcher que son fils Alain serait décédé : « Beaucoup de choses pour moi demeurent obscures : d'abord on m'avait dit qu'il était mort durant la nuit passée dans votre grange et vous me dites qu'il est mort à 1h ou 1h30 de l'après-midi, dans votre cour, sous un chêne.³²»

Ce récit est corroboré par le témoignage de Madame Alma Schulz laquelle réside à Harburg, dans la proche banlieue de Hambourg. Ses relations avec cette dame s'avèrent lui être d'un grand soutien moral, d'autant plus que les Schulz, communistes, avaient eux aussi connu les camps du régime nazi. En cela, ils comprenaient d'autant mieux la détresse éperdue de cette mère en quête du corps de son fils. Alma Schulz entretenait la supposée tombe d'Alain et sans doute celles des autres déportés, enterrés dans ce cimetière de Neugraben, à supposer qu'il y en eût d'autres³³.

30DOC_11 & DOC_30.

31DOC_31 & TXT_08 : lettre de Mme Fily au capitaine H. Vigneron & DOC_37.

32DOC_32 & TXT_10 : lettre de Mme Fily aux époux Bottcher.

33DOC_33 & TXT_09 ; DOC_34 & TXT_07.

Prenant le relais de sa mère dans cette quête de la vérité, Annick, la sœur d'Alain chirurgien-dentiste à Nantes, envisageait elle-même de se rendre en Allemagne en 1950 pour effectuer cette identification, on ignore si cela s'est fait. Y eut-il exhumation ? Nul document ne l'indique. Ce que l'on sait, c'est qu'aucun corps n'est revenu.

Le courrier de monsieur Marcel Letertre, daté du 18 juin 1965, dans lequel il transmet le rapport circonstancié de son camarade de captivité, monsieur Jacques Le Pajolec, portant sur les étapes successives, déjà évoquées, de l'évacuation du Kommando de Wilhelmshaven, est sans appel ; en l'absence de faits nouveaux, il marque de façon irrémédiable la fin des recherches familiales.³⁴

Vingt ans d'inlassables et opiniâtres investigations.

Animée du fragile espoir de retrouver un jour le corps disparu de leurs fils et frère, mais aussi solidement unie autour du même objectif de servir sa mémoire, la famille Fily se sera démenée contre mille difficultés pour parvenir à reconstituer l'historique de son parcours, faire prévaloir ses droits à reconnaissance, sans pour autant réussir à récupérer sa dépouille.

Remerciements

Monsieur Alain Croissant, neveu d'Alain Fily s'est attaché à rassembler tous les documents relatifs au parcours son oncle Alain Fily.

Merci à lui de nous avoir confiés les correspondances de sa grand-mère, Madame Anne-Marie Fily, notamment celles portant sur ses entretiens avec les familles allemandes Schulz et Bottcher.

Les sources officielles, administratives ou militaires ainsi que les précieuses attestations des compagnons d'armes d'Alain Fily, de même que les témoignages de ceux-là qui ont partagé, comme lui, le malheur et la misère de la déportation, nous ont permis de reconstituer le plus fidèlement possible, la courte histoire du Capitaine Fily et de la restituer à la mémoire collective.